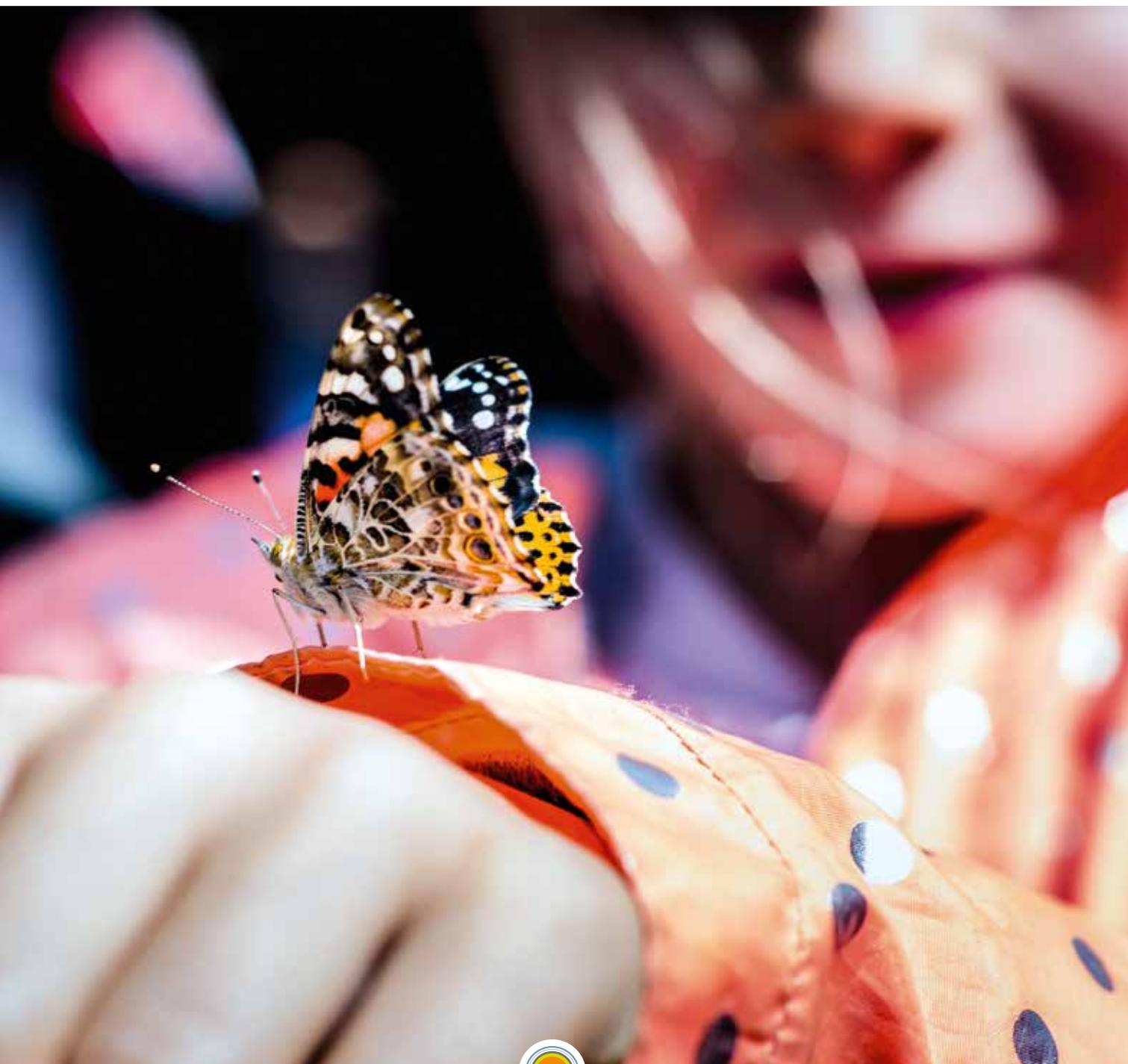


# le ginkgo

06  
2017  
# 35

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION DE LA VILLE DE TRILPORT



## OÙ VONT NOS IMPÔTS ?

# SOMMAIRE



## Où vont nos impôts ?

Lâcher de papillons à l'école élémentaire Jacques-Prévert lors de l'exposition du 20 mai 2017

Le Ginkgo est une publication de la ville de Trilport.  
Dépôt légal mars 2017 – Tirage : 2400 exemplaires

Directeur de la publication : Jean-Michel Morer

Rédacteur en chef : Manuel Mèze

Comité de rédaction :

Michel Éberhart, Geneviève Leguay, Annick Pane,  
Françoise Vasselon, Roselyne Walger,  
Isabelle Yeromonahos.

Crédit photos :

- Damien Douche : page 1, 4 et 5, page 17 (milieu), 19, 21 (en bas, au milieu et à droite), page 24
- Michel Delon : page 7, page 14 et 15
- Studio Marteau : page 17 (en bas)

Conception et réalisation :

Concordance(s)/Michel Delon - Tulle (19)

Impression : Jouve - Mayenne (53)

Imprimé avec des encres végétales  
sur papiers issus de forêts gérées.



4

## VU À TRILPORT

- A voté!

6

## RETOUR SUR INVESTISSEMENTS

- Réfection des îlots
- Clôture et portail au Centre nautique
- Pôle gare : Ça avance!

7

## DOSSIER

- Où vont nos impôts?

12

## INFOS + ÉCOLOGIE

- Nos amis, les insectes

13

## PATRIMOINE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

- Un sac à la Marne
- Une radio de proximité qui voit large

16

## ILS L'ONT FAIT...

- News trilportaises

18

## LA CULTURE EN PARTAGE

- Vivre libre

20

## COMPRENDRE LA VILLE

- Ils savent tout faire

22

## ASSO FOCUS

- L'handidanse au national

23

## PETITES INFOS TRILPORTAISES

25

## AUTRE PAROLE

- Vent debout

26

## SERVICES PRATIQUES

27

## TRIBUNE POLITIQUE



# ENGAGÉS !

Ces derniers jours ont vu se terminer une séquence politique de près d'une année. Les Français se sont prononcé, en nombre lors du premier tour des présidentielles, de manière claire lors du second tour en faveur d'Emmanuel Macron mais avec une abstention record lors des législatives. À Trilport, c'est une première, les abstentionnistes ont été plus nombreux que les citoyens ayant rempli leur devoir électoral, ce fait témoigne d'une réelle lassitude et souligne la fracture croissante entre pays et dirigeants. Il est grand temps de réenchanter l'action politique aux yeux de nos citoyens, c'est une urgence démocratique et républicaine, c'est ce que nous nous efforçons de faire humblement au niveau municipal chaque jour.

Engagés, nous le sommes, et totalement, que ce soit pour faire avancer les dossiers de la commune, agir pour préserver le patrimoine exceptionnel des bords de Marne comme vous le lirez dans ce numéro, mais également pour défendre le service public de proximité. Nous n'acceptons pas que les Trilportais ne puissent plus effectuer les formalités administratives liées aux cartes nationales d'identité dans leur mairie. Depuis de nombreuses années nous demandons à la Préfecture d'instruire de nouveau les demandes de passeports, sans succès, alors qu'une ville comme Lizy-sur-Ourcq est submergée par le nombre de demandes. Il serait plus simple de nous confier également cette mission.

L'action publique de proximité est le sujet abordé dans le dossier du *Ginkgo*. Soulignons qu'elle est le résultat du travail de toute une chaîne d'acteurs multiples qu'il convient de connaître, même si la commune en constitue le premier maillon et de loin. Nous sommes présents et actifs dans beaucoup de domaines qui ne sont pas liés à nos compétences directes, heureusement pour les Trilportais, tant l'action engagée contribue utilement à améliorer leur quotidien. La meilleure illustration est notre combat pour l'amélioration des conditions de transport de la ligne P, ou tant et tant reste à faire. Si nous ne le faisons pas, qui s'en préoccuperait si ce n'est lors des périodes électorales ?

Mobilisés, nous le sommes également dans l'action initiée pour rendre Trilport plus accessible, renforcer les solidarités et préparer l'avenir. Le budget 2017 en est l'illustration la plus concrète, tant en fonctionnement qu'en investissement, vous le constaterez par vous-mêmes dans ce numéro.

Je souhaite que ces deux mois d'été marquent un tournant, que dès septembre la France retrouve confiance en elle, que l'emploi redémarre et que nous soyons toujours aussi solidaires, car le «vivre ensemble» est un trésor que nous devons absolument préserver, c'est tout le sens de notre engagement.

**Jean-Michel Morer**, maire de Trilport

Tout citoyen qui le souhaite peut participer au dépouillement d'un vote, il suffit pour cela de s'inscrire avant la fin de celui-ci, il devient ainsi scrutateur. À la tête de chaque bureau, le président, assisté des assesseurs titulaires et suppléants, officiellement désignés, s'assure du bon déroulement du vote, selon la loi électorale et proclame les résultats.



vu à Trilport

07  
05  
17

# A VOTÉ!





# À SUIVRE...

Qu'en est-il des «dossiers en cours»?

Petit rappel des actions engagées. Celles qui avancent, celles qui aboutissent. Manière de ne pas perdre le fil...



▲ Nouveaux accès piétons au pôle gare

## Réfection des îlots

Les îlots directionnels sont des ouvrages de milieu de chaussée en surélévation des bandes de roulement, matérialisés par des bordures de type autoroute et qui permettent de séparer les voies de circulation et de guider les conducteurs. Tous les îlots directionnels de la ville ont été rénovés : nettoyés à haute pression ou bétonnés au ciment blanc. Les bordures dégradées ont été changées. Les services techniques étudient la possibilité de mettre en œuvre sur ces îlots des leds solaires clignotantes afin de les rendre plus lisibles de nuit. Montant des travaux : 37669 euros.

## Clôture et portail du cercle nautique

La clôture et le portail du cercle nautique qui se situe rue de Fublaine, ont été entièrement rénovés. Le montant des travaux s'est élevé à 17520 euros. Cet espace accueille la classe de sport étude du collège en canoë ainsi que le Club d'aviron trilportais.

## Pôle gare : Ça avance!

Une première partie des travaux d'accessibilité du pôle gare vient de s'achever. Un accès direct depuis la rue Aveline le long des bâtiments et une rampe depuis la rue du Général-de-Gaulle ont été réalisés, ainsi que de nouveaux trottoirs et la pose de rambardes de sécurité. L'éclairage public jusqu'à l'accès aux quais a été installé. Le montant total de ces travaux s'élève à 296751 €. Ils ont été pris en charge par la Communauté d'agglomération du Pays de Meaux (30 %) et Mobilités IDF, ancien Syndicat des transports d'Ile-de-France - STIF (70 %).

# OÙ VONT NOS IMPÔTS?



On pourrait perdre la tête dans le mille-feuille des administrations qui interviennent sur le territoire de la commune... Qui fait quoi? Qui paie quoi? Petit tour de ville pour mieux comprendre comment tout cela fonctionne et comment les impôts de toutes sortes que vous acquittez contribuent au fonctionnement correct de la société au quotidien.



**FORÊT DE MONTCEAUX**

**ÉCOLES**  
GESTION, ENTRETIEN  
+ RÉMUNÉRATION DES  
PERSONNELS NON-ENSEIGNANTS  
+ RÉMUNÉRATION  
DES INTERVENANTS MUSIQUE,  
CONTE, POÉSIE...  
+ ACHATS DES FOURNITURES  
  
RÉMUNÉRATION DES  
PERSONNELS ENSEIGNANTS



**ZAC DE LA HALOTTE**  
GESTION,  
ENTRETIEN DES VOIRIES,  
ÉCLAIRAGE PUBLIC



**CASERNE DES POMPIERS**  
GESTION, ENTRETIEN  
ET TRAVAUX



**ÉCLAIRAGE PUBLIC**  
GESTION, ENTRETIEN  
ET RÉNOVATION

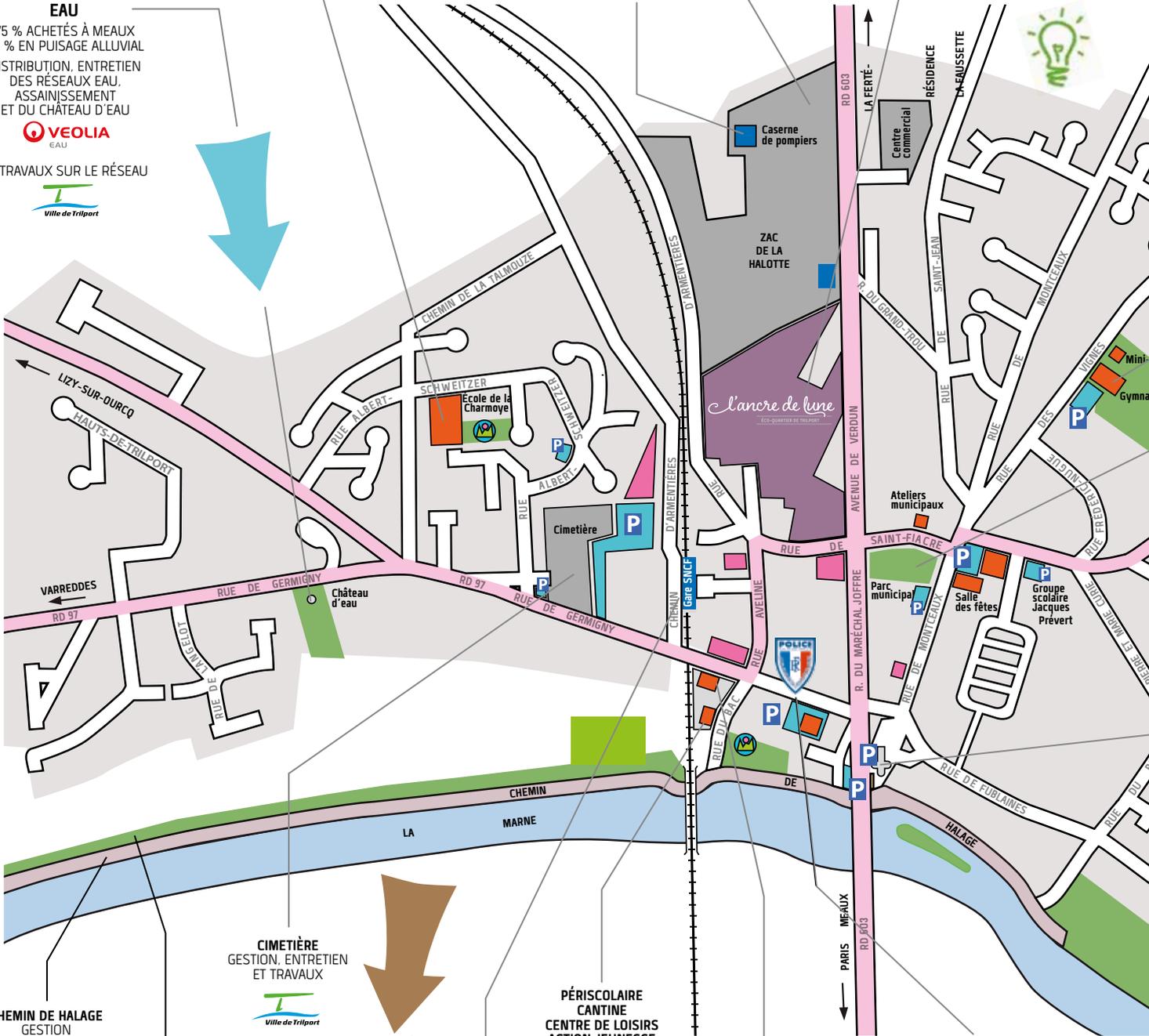
**ÉCO-QUARTIER**  
AMÉNAGEMENT



**EAU**  
75 % ACHETÉS À MEAUX  
25 % EN PUISAGE ALLUVIAL  
DISTRIBUTION, ENTRETIEN  
DES RÉSEAUX EAU,  
ASSAINISSEMENT  
ET DU CHÂTEAU D'EAU



TRAVAUX SUR LE RÉSEAU



**CIMETIÈRE**  
GESTION, ENTRETIEN  
ET TRAVAUX



**Eaux Usées**  
USINE DE TRAITEMENT



**PÉRISCOLAIRE**  
CANTINE  
CENTRE DE LOISIRS  
ACTION JEUNESSE  
GESTION, ENTRETIEN  
ET TRAVAUX  
+ RÉMUNÉRATION  
DES PERSONNELS



**MAISON DES FAMILLES**  
(RAM + LAEP + CCAS)



**POLICE MUNICIPALE**  
RÉMUNÉRATION  
ET ÉQUIPEMENTS



**CHEMIN DE HALAGE**  
GESTION



EN PARTENARIAT  
AVEC LES  
AGRICULTEURS

**BERGES**  
ENTRETIEN  
ET TRAVAUX



**TRANSPORTS**





# OÙ VONT NOS IMPÔTS ?

Rien n'est gratuit, même si le service public peut être considéré comme tel parce que rien ne sort de nos poches. Mais c'est la collectivité, dans son ensemble, qui paie pour que chacun d'entre nous puisse avoir accès à un certain nombre de services. À calculer, sans impôt, les familles devraient déboursier 5 500 euros par an et par enfant pour l'école élémentaire. Aujourd'hui, un mètre carré de chaussée revient en moyenne à 1 600 euros, un mètre cube d'eau usée en moyenne à 1 euro à évacuer. Sans prise en charge par la collectivité, qui pourrait faire face à de telles dépenses ? Si l'impôt n'existait pas, beaucoup d'habitants ne pourraient pas utiliser la plupart des services et des prestations auxquels nous sommes habitués au quotidien et auxquels nous ne faisons parfois même pas attention.

## Le rôle de la commune

La commune est la collectivité administrative de « base » ou de proximité. C'est également la plus ancienne et probablement la mieux identifiée par les administrés.

C'est la loi du 14 décembre 1789 qui a érigé en communes « toutes les communautés d'habitants » (paroisses, villages, bourgs, villes) existant au moment de la Révolution française. Ceci explique le nombre important de communes en France aujourd'hui : 35 885 au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Plus de 85 % des communes ont moins de 2 000 habitants ; 41 communes ont une population supérieure à 100 000 habitants. Les communes connaissent une organisation administrative unique, quelle que soit leur taille. Depuis la loi municipale de 1884, elles sont gérées par le conseil municipal et par le maire.

Les communes bénéficient de la compétence générale pour gérer toute affaire d'intérêt communal, ce qui n'empêche pas que de nombreuses lois leur confient des compétences identifiées dans les domaines les plus variés :

N.B. : ÉNÉDIS, ORANGE, GRDF SONT DES SOCIÉTÉS DE GESTION ET D'AMÉNAGEMENT DE RÉSEAU DE DISTRIBUTION À L'ÉCHELLE DE LA FRANCE. ILS SONT PRÉSENTS SUR CE PLAN POUR LEUR RÔLE STRUCTURANT DE LA VILLE, MÊME S'ILS NE SONT PAS DIRECTEMENT FINANCÉS PAR L'IMPOSITION.



# POINT DE VUE

## ENTRETIEN AVEC GÉRARD MORAUX MAIRE-ADJOINT AUX FINANCES

**LE GINKGO :** *Comment se font les choix budgétaires? Est-ce vous qui les faites?*

**GÉRARD MORAUX :** Les choix sont arrêtés par l'équipe municipale dans un cadre démocratique. Les décisions sont prises en commission, puis validées au bureau municipal avant d'être soumises au conseil municipal. Le rôle du maire-adjoint aux finances consiste à «éclairer» ses collègues sur les conséquences des choix opérés. La commune a-t-elle les moyens financiers de réaliser ce qui est souhaitable? Voilà le type de questions auxquelles le maire-adjoint doit s'efforcer de répondre. À cet égard, le réalisme doit prévaloir.

**LE GINKGO :** *Un budget est un équilibre nécessaire pour le bon fonctionnement d'une commune. Comment arbitre-t-on entre projet et finance?*

**GÉRARD MORAUX :** Il ne faut jamais perdre de vue qu'un projet, en matière notamment d'investissement, engage l'avenir. Si par exemple, une dépense est financée par l'emprunt, il faut savoir évaluer si la commune est en mesure de supporter la charge de l'emprunt réalisé à cet effet. À ce titre, il est nécessaire d'effectuer une analyse financière rigoureuse. L'équipement de la commune ne doit pas se faire en compromettant la qualité des services offerts.

**LE GINKGO :** *Vous pointez une bonne gestion de la ville. À quoi le voit-on?*

**GÉRARD MORAUX :** Notre autofinancement brut, c'est-à-dire la différence entre nos recettes et nos dépenses de fonctionnement, est consolidé à près de 800 000 euros. Cela nous permet de moins recourir à l'emprunt. En conséquence, l'encours de la dette baisse également. Notre capacité de désendettement qui mesure le nombre d'années nécessaires pour éteindre la dette bancaire avec notre autofinancement, est de 5,6 ans seulement, bien en dessous de la limite maximum de 15 ans fixée par les analystes financiers.

**LE GINKGO :** *Cette année, les élus n'ont pas voté d'augmentation d'impôts. Quel est votre positionnement par rapport à ce type de décision?*

**GÉRARD MORAUX :** L'objectif est de stabiliser la fiscalité locale. Dans le passé, nous avons recouru à une hausse des taux d'imposition et ce, pour faire face à une baisse des dotations de l'État. Nous y avons aussi répondu en maîtrisant de plus en plus les coûts de fonctionnement. Nous sommes conscients du fait que les impôts locaux pèsent lourdement sur le budget des ménages. C'est la raison pour laquelle, il n'est pas envisagé d'augmenter les impôts tout en maintenant le niveau des prestations proposé par la collectivité.

urbanisme et maîtrise des sols (plan local d'urbanisme – sous réserve de la compétence des établissements publics de coopération intercommunale et des métropoles –, délivrance des permis de construire); logement; aide sociale (au travers notamment des centres communaux d'action sociale, CCAS); gestion des écoles élémentaires et maternelles; culture et patrimoine; tourisme et sport (campings, équipements sportifs, offices du tourisme)...

### De multiples intervenants

La commune n'est pas seule à agir sur son territoire. Le Département avec le RSA, les routes départementales et le collège, la Région avec les transports en commun, les aménagements urbains, l'environnement, sont présents dans le cadre des compétences de chacun.

Mais il faut compter également avec l'échelon intercommunal. Pour Trilport, c'est la Communauté d'agglomération du Pays de Meaux (CAPM) qui est compétente pour le développement économique, le tourisme, les aires d'accueil des gens du voyage, les déchets ménagers, les déchets verts et la gestion des déchetteries (elle perçoit à ce titre la taxe sur les ordures ménagères). D'autres compétences seront prochainement dévolues à la structure intercommunale: gestion des milieux aquatiques et prévention contre les inondations (Gemapi) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 ainsi que l'eau et l'assainissement. Rappelons qu'une part importante des impôts locaux finance l'intercommunalité et le département (cf. l'encart sur le budget).

En dehors de ces collectivités territoriales, la commune est en dialogue permanent avec d'autres instances comme les Voies navigables de France pour la gestion de la Marne, l'Office national des forêts pour la forêt domaniale, l'Agence de l'eau, Mobilités Ile-de-France (nouveau nom du Syndicat des transports d'Ile-de-France ou Stif) et la Sncf pour la gare et les trains...

Au quotidien, ce n'est pas si simple vu le nombre d'interlocuteurs, même si la commune est petite; ce sont de multiples intervenants dans des champs d'actions très différents dans lesquelles si la commune n'a pas de compétences spécifiques, elle se révèle très utile avec le rôle de facilitateur et quelquefois même de médiateur.



▲ Les travaux routiers ne dépendent pas toujours de la mairie...

Par exemple, certaines rues sont gérées par le Département (rue de Germigny, D603...) et la commune se doit de travailler avec lui dans le cadre des aménagements ou des réfections de celles-ci. Parfois même, la rue n'appartient pas à la commune comme c'est le cas pour la rue de la Gare, ce qui rend impossible une quelconque intervention de la ville sur ce type de voies.

### Être moteur, ça rapporte

En dehors des interventions des collectivités suivant leurs différentes compétences, la municipalité fait des choix dans certains domaines ou pour certains projets. Suivant les équipes et les programmes, ces choix peuvent varier.

De notre côté, en tant que citoyen nous pouvons aussi contribuer aux efforts de la commune. En effet, notre manière d'agir dans l'espace public mais aussi dans notre vie quotidienne influe sur la gestion de la commune. Si je jette sans trier et n'importe où mes déchets, le coût d'intervention, de ramassage et de tri est facturé à la commune ; si je prends des bains tous les soirs, le volume d'eau usée à retraiter est plus conséquent et la facture de chacun augmente. Il ne s'agit pas de se restreindre mais d'en avoir conscience dans ses choix personnels. Ainsi c'est gagnant-gagnant pour tout le monde, cela réduit certaines dépenses et permet d'investir ailleurs.

## INVESTISSEMENT : L'UNION FAIT LA FORCE

**O**n parle de budget d'investissement pour tous les grands projets de cadre de vie ou de bâtiments municipaux. Ce sont des investissements lourds et pour ne pas avoir à s'endetter, la commune doit chercher des moyens de subventionnement. Ainsi, elle conclut des contrats avec des partenaires comme la Région ou la Caf en répondant à un cahier des charges et à des objectifs. Bien sûr, elle doit rendre des comptes suivant les projets. Par exemple, les travaux des écoles ont été en grande partie financés par la Région grâce aux subventions des Nouveaux quartiers urbains et des 100 quartiers, obtenues dans le cadre de l'éco-quartier. Actuellement, la municipalité monte à la fois des dossiers de contrat régional et de subventions européennes (FEDER) pour trouver les moyens de financer de nouveaux projets.

## NOS AMIS, LES INSECTES...

Vous les avez sûrement aperçus au parc Ponton d'Amécourt ou aux abords des écoles... Ces petites constructions en bois, genre maisons de poupées, sont des hôtels à insectes construits par les services techniques.

**M**algré la peur que peut provoquer une araignée chez certains, les insectes sont utiles à l'homme et à son jardin. Nous avons bien tort de les négliger ou de les tuer. Pour la commune, installer un hôtel à insectes, c'est surtout sensibiliser les Trilportais aux bienfaits de ces petites bêtes. Pour se débarrasser des nuisibles qui attaquent vos fruits et légumes du jardin, plutôt que d'utiliser des produits phytosanitaires, dangereux pour votre santé et l'environnement, pourquoi ne pas stimuler la nature pour qu'elle fasse le travail pour vous? Les oiseaux, les plantes peuvent vous aider mais les insectes sont vos meilleurs alliés dans cette lutte intégrée. Installer un hôtel à insectes dans votre jardin, c'est donc favoriser les coccinelles, chrysopes, pemphredrons, carapses, aphidius, syrphes ou autres perce-oreilles qui s'attaqueront aux pucerons ou autres ravageurs de vos potagers. Les osmies, insectes pollinisateurs, pourront également y élire domicile. Cela nécessite néanmoins de respecter certaines règles au moment de l'édification afin de créer des habitats propices à chacun de ces hôtes. Certains ont besoin de bois morts, d'autres de tiges à moelle (sureau, framboisier...), d'autres encore de roseaux ou de glaises et de pailles. C'est ce qui donne cet aspect patchwork si typique à ces constructions.

Ainsi, dans le parc municipal, l'installation d'hôtels à insectes va concourir à la biodiversité du site tout en nous interrogeant sur la place laissée à la nature dans nos jardins. D'autres pourront trouver place dans les futurs jardins familiaux où ils prouveront toute leur utilité.

Ces dispositifs s'inscrivent dans la continuité de la politique du «zéro phyto» de la commune, consistant à proscrire l'usage des produits chimiques pour l'entretien des espaces verts ou celui des trottoirs.

Plus d'informations sur le sujet à cette adresse :  
<http://www.gerbeaud.com/nature-environnement/hotel-insectes-abri.php>





EN  
1909  
...

PATRIMOINE D'HIER

## Un sac à la Marne

**Que se passe-t-il donc sur le pont de Trilport ?  
Sans légende ni explication, cette image d'archives  
suscite nombre d'interrogations...**

Regardons de plus près : devant une foule d'ombrelles curieuses, un sac de jute, bien fermé, est jeté depuis le pont dans la Marne. À l'intérieur : un homme, M. Noth. Il s'agissait de mimer l'évasion du comte de Monte-Cristo, héros d'Alexandre Dumas. Prisonnier au château d'If, au large de Marseille, celui-ci avait pris la place de l'abbé Faria, dont le cadavre devait être jeté à la mer dans un sac de cuir lesté d'un boulet et cousu aux deux extrémités. Le « mort-vivant », muni d'un couteau salvateur, avait réussi à gagner la rive à la nage.

Parions que le « Monte-Cristo de Trilport » a réussi à se délivrer. Mais gardons-nous de l'imiter car les plongeurs dans la Marne, même hors d'un sac, sont dangereux, donc interdits !



PATRIMOINE D'AUJOURD'HUI

# LA RADIO DE PROXIMITÉ QUI VOIT LARGE

**À l'origine, un producteur de spectacles et d'événements, installé à Trilport par les hasards de l'offre immobilière, cherche un espace où faire la promotion de ses projets. Une webradio locale lui offre d'abord cet espace, qui est devenu aujourd'hui Générations Fréquence Mouv.**

La première émission propre à ce nouveau média date de 2015, même si le producteur en question, Yannick Sainte Luce, est installé à Trilport depuis 2013. Ce qui devait être au départ une simple caisse de résonance à échelle locale, voire régionale, devient bien vite un désir de viser plus large, de proposer une grille de programme étoffée, de varier les publics qui, pour la webradio locale d'origine, se cantonnaient aux « jeunes ».

L'équipe actuelle se compose de trois permanents : une directrice d'antenne, une journaliste et un technicien, rejoints ponctuellement par les responsables des émissions qui émaillent la grille de programme, essentiellement en fin de semaine : *G Mag* le jeudi soir, *Générations débat* le vendredi matin, *Politiquement vôtre* le samedi matin, *Amateurs sports* le dimanche après-midi, suivi de *Musique*

*Mouv*, sans oublier *Débrief* et *After débrief* le mercredi et le vendredi soir, et *La pause Essentiel* tous les jours de 14h00 à 14h30. Bien entendu, comme toute web radio qui se respecte, Générations Fréquence Mouv diffuse ses playlists en continu tout au long de la semaine.

Cette programmation éclectique vise bien un public élargi par la diversité de ses thématiques : *G Mag* se veut le baromètre des tendances (mode, cuisine, sport, beauté, décoration...), *Générations débat* aborde des sujets d'actualité ; *Politiquement vôtre* « parle de politique simplement et sans tabou ». *Amateurs sports*, comme on peut s'y attendre, parle de football, mais « 10 % seulement » du temps lui est consacré ; les 90 % restants ont pour objectif d'expliquer aux amateurs comment pratiquer sainement leurs activités (développer le bon geste, récupérer, s'alimenter, éviter de se blesser...). Dans le même ordre

d'esprit, *La pause Essentiel*, animée par la thérapeute Hélène Bouchereau, «aide à regagner la tranquillité du corps et de l'esprit». Certaines émissions passées sont accessibles à l'écoute dans la rubrique podcast. Enfin, en page d'accueil, le site reprend des articles d'actualité issus du *Parisien* ou d'autres sources.

## Des projets dynamiques

Paradoxalement, alors que Générations Fréquence Mouv compte 9 000 auditeurs par jour et est largement écoutée dans le département, voire jusqu'à Paris, les Trilportais ne semblent pas avoir tout à fait identifié ce média de proximité. Une sensibilisation a pourtant été proposée aux écoliers, dans le cadre des activités périscolaires et un stage d'une semaine a été organisé pour les jeunes, mais le contact avec les associations est encore en cours d'élaboration.

Celles-ci, très nombreuses et très dynamiques à Trilport, peuvent trouver un intérêt certain à faire connaître leurs activités afin d'en augmenter la portée et, au besoin, de gagner de nouvelles recrues.

Parallèlement à la radio, Yannick Sainte-Luce, espère organiser avec la ville des événements sportifs et culturels privés. Et ce ne sont pas les idées qui lui manquent : des thés dansants, un grand loto, des présentations d'artistes...

Et même, pour l'été 2018, le producteur envisage des Olympiades des sports qui regrouperaient des associations locales. Sans doute une opportunité à ne pas rater pour dynamiser le territoire.

**Infos :** [www.generations-frequence-mouv.com](http://www.generations-frequence-mouv.com)

En haut à gauche : l'équipe de la webradio au grand complet.

En haut à droite : la partie studio, table ovale, micros, horloge numérique...

Au centre : ce n'est pas parce que la radio est diffusée sur le web que le travail de prise de son, de mixage ou de lancement des sujets est différent.

En bas à gauche : ici pas d'émetteur sur le toit comme pour les radios-libres des années quatre-vingt... tout passe par le canal des ordinateurs et s'en va, grâce à la fibre, vers les auditeurs.

En bas à droite : le site web (outre l'écoute en direct) permet de visualiser les programmes, les événements à ne pas manquer et bien entendu, les *play-lists* musicales.





26  
03  
17

### Histoire, papier et hippocampes

C'est dans les fonds marins que l'exposition organisée par l'association philatélique de Trilport nous a plongés cette année. Outre les dessins des élèves trilportais suite à des activités menées dans les classes, les collections de très belle qualité étaient remarquablement mises en scène.

### Un bilan impressionnant!

8 athlètes du club UST musculation de Trilport ont participé à la finale nationale de force athlétique à Montbéliard : Aurore, Kévin, Raphaël, Alexandre, David, Thomas, François et Lucas. Ils sont tous devenus champions nationaux, ont battu 9 records et se sont qualifiés pour les championnats d'Europe et du Monde de la WDFPF.

25  
03  
17



28  
05  
17

### Fabrication maison

C'est une passion ou un hobby ; le loisir créatif a le vent en poupe. Le Scrap de Steph organisait à nouveau une grande brocante sous le nom des Puces créatives. Des amateurs et des professionnels étaient là pour proposer leurs produits et leur savoir-faire suivant les projets de tout un chacun, allant de la couture au scrapbooking.

ILS  
L'ONT  
FAIT



16  
06  
17

## La jeunesse à l'honneur

Au sein du club de pétanque, c'est une volonté depuis plusieurs années de développer l'activité auprès des jeunes et cela porte ses fruits. De plus en plus d'enfants s'inscrivent au sein de l'association et le club peut être fier de ses nouvelles recrues ; cette année, ils ont été champions en doublette de Seine-et-Marne.

## On chine, on trouve.

Une planche, deux tréteaux et l'affaire était faite pour une centaine d'exposants de la brocante. Le Comité des fêtes était présent dès 6 heures du matin pour placer et organiser ce grand marché aux bonnes affaires à ciel ouvert. Sous un beau soleil, on a pu vendre, troquer ou donner une seconde vie aux objets.

10  
06  
17



**NEWS**  
TRILPORTAISES



17  
06  
17

## Le plaisir de la danse

C'est toujours un succès. Le Centre artistique de Trilport donnait son spectacle de fin d'année au théâtre du Luxembourg à Meaux. Toutes les danses y étaient représentées. Grâce aux chorégraphies, à la mise en scène, à la technique, le résultat était à la hauteur du travail entrepris par l'association.



# VIVRE LIBRE

Vivre libre... Tel est le sens de l'engagement de Jean Le Roch, exprimé en première page de *Mémoire*, un récit dicté à son épouse quelques années avant sa mort, à l'âge de 92 ans.



Les responsabilités clandestines au sein de la Résistance de la région parisienne vont en s'élargissant jusqu'à son arrestation par la police française sur dénonciation. Les Interrogatoires sans ménagement se succèdent à la prison de la Santé à la suite desquelles il est transféré « par ordre du gouvernement de Vichy et des autorités allemandes » à la forteresse d'Eysses en Lot-et-Garonne, sous le matricule 2734. Dans ce groupe de 1200 jeunes patriotes résistants incarcérés, « notre solidarité est grande et forte. Tout est partagé. La solidarité sert bientôt à une pratique qui va sauver la vie à bien des nôtres. Elle consiste à prélever sur notre ration minable 2 cuillerées de soupe dans chacune de nos gamelles pour en faire une plus grosse quantité aux plus faibles ».

## Tenter de s'évader à tout prix

Ils tentent une évasion qui échoue. « Après avoir fusillé les blessés et prélevé 50 otages, le milicien Darnand nous confia « aux bons soins » de la Division Das Reich (tristement célèbre pour avoir effectué le massacre d'Oradour-sur-Glane) qui nous accompagna jusqu'à Dachau via Compiègne. »

« À partir de la gare de Penne d'Agenais, c'est après 4 jours dans des conditions atroces, en plein été, que nous arrivons à Compiègne, au camp de Royallieu, dans notre tenue de bure en guenilles, le crâne rasé et sentant mauvais. En effet, nous avons été convoyés à 100 dans des wagons prévus pour 8 chevaux ou 40 hommes. (Sans nourriture, sans hygiène) et toujours cette soif qui nous tenaille. Dans ce camp, il y a pénurie de nourriture et absence de soins. Mais aussi la peur : un jeune SS sème la terreur lorsqu'il passe, flanqué de son chien, un gros berger allemand dressé à mordre. »

## Nous sommes de la chair gratuite

Le 18 juin 1944, c'est le départ pour Dachau, premier camp de concentration ouvert en 1933 pour les résistants allemands au nazisme. « Le voyage va durer 4 jours et 3 nuits dans l'entassement avec la faim, la soif (notre langue est épaisse et sèche, nous suçons les boulons du wagon) et surtout dans la puanteur : nous suffoquons. Nous étouffons, nous pataugeons dans nos excréments, mais le tout est de survivre »

« En mai 1940, j'ai à peine 16 ans... Mais dans l'ombre, la guerre contre les Allemands va continuer. Et j'en serai. »



▲ Lors de l'exposition à la salle des fêtes



▲ Les prisonniers sont transférés de Eysses vers Compiègne

À l'arrivée, après l'appel, la douche, le rasage total, la fourniture du costume de « rayé » portant le triangle rouge des politiques et le n° qu'il faut savoir épeler par cœur, c'est le dortoir à 4 par paillasse ; et le travail dans les kommandos extérieurs, harassant vu la sous-alimentation, les maladies, et le climat ; travaux dangereux : il faut déminer Munich. Parfois la bombe explose, nos camarades avec. « Nous sommes de la chair gratuite... peu importe notre mort puisque nous devons mourir, je dirais "crever". » « Et toujours, chacun de nous donne une cuillerée de soupe et un tout petit morceau de pain pour le plus faible ».

### Un devoir de mémoire

Avril 1945 : le camp est évacué par les gardiens qui s'enfuient devant l'avance des Alliés. Jean Le Roch est transféré à Sarrebourg et le 9 mai, il retrouve sa famille : il n'a pas encore 21 ans. La mémoire de cet homme qui a résidé à Trilport pendant plus de 46 ans a été honorée le 8 mai 2017, avec une exposition à laquelle les Trilportais ont été conviés, et particulièrement les écoliers.

## Jean Roch en quelques dates

Né en 1924 à Paris 11<sup>e</sup>

- **1941** : entre dans un groupe de Jeunes résistants et patriotes dans le 19<sup>e</sup> et le 20<sup>e</sup> arrondissements
- **1942** : responsable de toute la rive droite
- **1943** : chef-résistant des 3 départements de la région parisienne
- **3 avril 1943** : arrestation par dénonciation  
Prison de la Santé – interrogatoires
- **Novembre 1943** : transfert à la forteresse d'Eysses (Lot-et-Garonne)
- **19 février 1944** : échec d'une tentative d'évasion collective
- **30 mai 1944** : transfert à Compiègne (camp de Royallieu)
- **18 juin 1944** : déporté à Dachau sous le n° 73668
- **8 mai 1945** : libération du camp : retour à Paris
- **1946** : mariage
- Carrière au Crédit Agricole
- Collabore à la revue de l'association des Anciens d'Eysses
- **S'installe à Trilport en juin 1970**

## et en médailles...

- Légion d'honneur décernée en 1986
- Croix de guerre avec palme 1939-1945
- Croix de combattant volontaire de la Résistance
- Croix du combattant volontaire 1939-1945
- Médaille de la Déportation et de l'internement pour faits de Résistance



# LA DÉMOCRATIE AVANT TOUT

En ce début d'année 2017 marqué par deux élections majeures (élections présidentielles, les dimanches 23 avril et 7 mai, et élections législatives, les dimanches 11 et 18 juin), le service de l'état civil a été au cœur de l'actualité.

**Listes électorales** Le service de l'État civil est en charge des inscriptions électorales : réception et enregistrement des inscriptions sur les listes (reçues jusqu'au 31 décembre ou après si elles relèvent des articles L30 et L34 du code électoral). Il gère aussi les radiations des listes (demandes INSEE, décès, etc.) lors de l'organisation des commissions de révision de la liste électorale.

**Commission de révision** Elle a en charge la vérification de toutes les inscriptions et radiations des listes électorales ; elle est souveraine en ce domaine. Elle se réunit autant de fois que nécessaire pendant l'année, au minimum au 10 janvier et au 28 février. À Trilport, elle est souvent appelée aux alentours de fin septembre et fin novembre pour examiner les premières inscriptions, surtout lorsqu'il y a une refonte. Il y existe des inscriptions obligatoires transmises par l'INSEE mais elles passent aussi en commission. Cette instance est composée de représentants du Préfet et de représentants du Tribunal, des représentants du Conseil municipal y assistent mais ils n'ont qu'une voix consultative.

**Révision** Il y a 2 révisions des listes électorales par an ; une au 10 janvier pour les nouveaux inscrits et les radiations et une au 28 février, pour les radiations venant de l'INSEE (exemple en cas de changement d'adresse avec inscription dans une autre commune, l'avis de radiation arrive rare-

ment avant le 10 janvier). C'est la dernière année que cela se déroule ainsi. À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018, les inscriptions et les radiations se feront au fur et à mesure de l'année. La liste sera en permanence en révision. La commission devrait se réunir tout au long de l'année.

**Refonte** Tous les 4 ans une refonte complète des listes électorales est faite. À cette occasion, il est pratiqué une purge de la liste et une reconstitution complète de celle-ci. Le service imprime et envoie les 4000 cartes électorales.

**Tableau des 5 jours** Les jeunes ayant 18 ans la veille d'une élection sont pris en compte depuis la révision jusqu'à 5 jours avant l'élection. Il en va de même pour les décès. Un tableau appelé « tableau des cinq jours » permet de finaliser la liste d'émargement et le nombre d'électeurs de chaque bureau. Il est réalisé avant chaque scrutin.

**Procurations** L'enregistrement des procurations s'établit au commissariat ou au tribunal. Elles sont contrôlées puis transmises dans les mairies par les agents de police. L'agent d'état civil les recense sur les listes d'émargement et imprime une liste de procurations globale et une autre par bureau de vote. Les procurations peuvent être établies par tour de scrutin, pour une période plus longue ou à l'année. La personne ayant donné procuration peut venir voter le jour d'une élection si elle est présente et si le mandataire n'a pas déjà voté.



▲ Préparation des procès-verbaux



▲ Installation des isoairs



▲ Mise en place des urnes



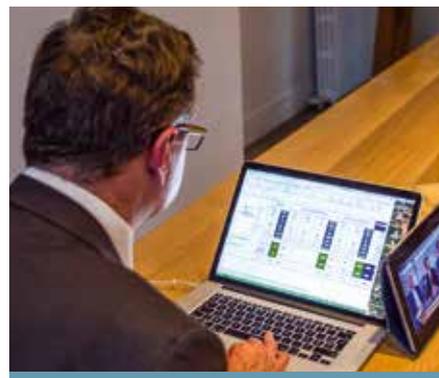
▲ Répartition des enveloppes de vote



▲ Le matériel obligatoire à chaque bureau de vote est prêt à partir



▲ Comptage des voix au dépouillement



▲ Compilation des résultats



# L'HANDIDANSE AU NATIONAL



**En mai dernier, le groupe de filles présentées par le service d'éducation spécialisée et de soins à domicile de Trilport remportait le concours national de handidanse, dans la catégorie Espoir.**

**C**réée en 1994, la Fédération française de handidanse vise à l'inclusion des personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite, à travers la pratique de la danse. Cécile Avio, sa fondatrice, a d'ailleurs inventé une méthode d'enseignement et organise chaque année des rencontres nationales et un concours portant son nom.

Le groupe de Trilport, lauréat cette année, est composé de cinq jeunes filles de 7 à 11 ans, habitant les environs de la ville. Tous les quinze jours, elles se réunissent pour imaginer et répéter des chorégraphies sous la houlette d'une éducatrice spécialisée et d'une psychomotricienne. Cette activité qui vise un objectif thérapeutique, a également une portée sociale. Le travail moteur, sur le rythme, l'espace, la relation à l'autre permet ainsi aux participantes de s'exprimer, de s'intégrer et d'être valorisées par une action de groupe.

Depuis cinq ans, l'équipe trilportaise participe aux rencontres nationales et au concours. Le thème qu'elle avait choisi cette année s'inspirait de la chanson des Kids United : *[On écrit sur les murs... les noms de ceux qu'on aime, des messages pour les jours à venir...]* Pendant trois jours, les cinq

fillettes et l'équipe encadrante se sont plongées dans un univers chorégraphique varié, plus de cent groupes participant à l'événement. Moment d'autonomisation vis-à-vis de la cellule familiale, ce passage sur une vraie scène de théâtre (le Palais d'Auron à Bourges) s'est avéré extrêmement valorisant pour le groupe, prix de l'Espoir 2017, avec les félicitations du jury.

Et l'aventure est loin de s'arrêter là, tant les possibles semblent largement ouverts. Le développement, en Ile-de-France, de clubs mêlant valides et non valides – comme il en existe dans d'autres régions – semble être une option à creuser. De même, l'ouverture à la rentrée d'un deuxième groupe à Trilport, réunissant des adolescent(e)s, dont certaines ont quitté le groupe lors de leur passage au collège, mais souhaiteraient continuer la pratique de la danse. Enfin, une collaboration avec des chorégraphes régionaux, connaissant ou pas le travail avec des personnes en situation de handicap permettrait à l'équipe de développer sa créativité et sa technique, tout en restant dans le cadre du soin et de l'intégration.

De beaux projets d'avenir en somme, qui requerront toutes les énergies et toutes les bonnes volontés disponibles.



## GROSSE CHALEUR

### CANICULE, RESTONS VIGILANTS!

Face à la canicule, nous devons tous être responsables et veiller aux personnes les plus fragiles qui nous entourent, surtout quand elles sont isolées. La loi du 3 juin 2004 a confié au Maire le soin de recenser les personnes âgées (à partir de 65 ans, ou reconnues inaptes au travail à partir de 60 ans), ainsi que les personnes handicapées, isolées à domicile. À Trilport, ce dispositif est géré par le Centre communal d'action sociale (CCAS) qui a recensé les personnes vulnérables et a mis tous les moyens nécessaires en place depuis le début de l'été. Pour se signaler ou inscrire une personne proche, il suffit de remplir un coupon que vous trouverez à disposition au CCAS ou à l'accueil de la mairie.

## PETITES INFOS TRILPORTAISES

### DÉFI CITOYEN

#### LA PROPRETÉ C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

Mégots, papiers gras, bouteilles vides, déjections canines, dépôts sauvages d'encombrants et d'ordures dégradent ici ou là notre espace commun. Pour que Trilport soit une ville propre où il fait bon vivre, circuler et travailler, l'entretien de l'espace public doit être un engagement partagé. La ville et tous ses citoyens doivent, ensemble, relever ce défi!



### NAVETTE À COURSES

#### DE LA MAISON AUX COMMERCES

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) propose aux personnes de 65 ans et plus ou à celles qui ont des difficultés pour se déplacer, un transport gratuit toutes les semaines – le mardi - du domicile au Carrefour Market pour y faire leurs courses. Si vous êtes intéressés, faites-vous connaître en mairie.

### 4 JOURS

#### RYTHMES SCOLAIRES

Suite à la décision du Conseil d'école extraordinaire du jeudi 29 juin, la Direction académique des services de l'Éducation nationale vient de valider le retour de la semaine d'école à 4 jours ; lundi, mardi, jeudi et vendredi.

## BON VOISINAGE

### BIEN ÉLAGUER LES ARBRES

En cette période printanière, alors que l'équipe des jardiniers municipaux s'affaire aux travaux d'élagage et de tonte des espaces verts de la ville, les Trilportais ont aussi des devoirs concernant l'entretien de leurs arbres et de leurs haies, et même... de leur trottoir.

#### Quelques rappels toujours utiles :

- Le propriétaire ou l'occupant est tenu de couper les branches qui dépassent chez ses voisins ou au-dessus des routes et trottoirs.
- Les haies ne doivent pas dépasser 2 mètres de hauteur.
- L'entretien des herbes folles sur les trottoirs incombe selon le Code civil à l'occupant.
- Pour tous les travaux de jardinage bruyants tels que la tonte des pelouses, l'utilisation d'engins motorisés est possible, les jours ouvrés de 8 heures à 20 heures, les samedis de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19h30. Les dimanches et jours fériés de 10 à 12 heures.
- Pour mémoire : il est interdit de faire des feux dans les jardins.

## ÉLECTIONS

### NOUVEAU DÉPUTÉ

Vous pouvez consulter tous les résultats des élections présidentielles et législatives sur le site internet de la ville [www.trilport.fr](http://www.trilport.fr).

À noter le fort taux de participation aux élections présidentielles de plus de 83 % au premier tour et de plus de 78 % au second tour.

Pour les élections législatives, le nouveau député de la circonscription est Monsieur Parigi. À Trilport, il a obtenu 46,59 % des voix au second tour derrière Madame Martig-Decès avec 53,41 %.

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

Tom Payer  
Amélia Younsi Gourdinne  
Chloé Martienne

### MARIAGES

Witold Leszczynski et Chrystelle Nitre  
Timurçin Siktas et Aysu Demirci  
Stéphan Pinera et Lucie Alègre

### DÉCÈS

Hélène Feret veuve Maupoix  
Nicole Duremort veuve Da Silva  
Simone D'Onofrio veuve Albarao  
Angèle Chorro épouse Huard  
Robert Delaire  
Roger Bellenger  
Jean Merel



▲ Cérémonie du 8 mai



# VENT DEBOUT!



**On parle beaucoup depuis quelques temps d'autoriser des activités nautiques de grande vitesse sur la Marne, de type bateaux à moteur, scooter des mers, ski nautique... Attention, danger !**

Lors du conseil municipal du 6 juin 2017, les élus, à l'unanimité, ont rédigé une motion montrant leur attachement au patrimoine remarquable constitué par les espaces naturels situés en bords de Marne et par la rivière elle-même, un réservoir de biodiversité exceptionnel, indispensable au maintien des grands équilibres écologiques de ce secteur particulièrement riche : terre et eau, sols, faune et flore. Ils ont souligné la grande vulnérabilité de même que sa fonction sociale majeure : ces espaces naturels, cadre de vie des habitants vivant à proximité, sont le support des activités de loisirs de nombreux promeneurs et randonneurs, des pêcheurs ou encore des pratiquants d'activités nautiques paisibles

Soucieux de préserver l'intégrité d'un tel site, les élus se sont inquiétés des conséquences néfastes que des activités nautiques non adaptées pourraient entraîner et s'opposent à toute autorisation éventuelle donnée à leur pratique.

Ce refus est basé sur de multiples raisons. La première est d'ordre environnemental et écologique visant à la protection de la faune et de la flore de ce site. Autre raison : éviter l'érosion et les dégradations des rives provoquées

par les vagues soulevées par les embarcations se déplaçant à grande vitesse ; il ne faut pas oublier que l'entretien des berges incombe aux communes, Voies navigables de France se montrant défaillant. S'ajoute à cela l'inquiétude par rapport à la sécurité des nombreux collégiens et sportifs pratiquant des activités nautiques (canoë-Kayak, aviron, voile) grâce au Cercle de Trilport. Enfin, le conseil municipal est soucieux de préserver le cadre de vie des riverains et promeneurs face aux nuisances sonores, le milieu aquatique étant particulièrement propice à leur diffusion.

Les élus se déclarent favorables au développement d'un tourisme vert respectueux de l'environnement, qu'il soit fluvial ou pédestre avec la création de chemins de randonnée reliant Trilport aux villes voisines.

Le conseil municipal unanime est persuadé que le site des bords de Marne constitue pour notre territoire un atout exceptionnel pour le développement d'activités économiques liées au tourisme et au sport mais que celles-ci doivent être compatibles avec la préservation d'écosystèmes vulnérables, et garantes d'épanouissement pour tous nos habitants.

Ils resteront vigilants et prêts à nous mobiliser si nécessaire.

**29 juillet****Cinéma plein air – Star Wars**

[complexe de la Noyerie]

**28 et 29 juillet****La nuit des étoiles**

[complexe de la Noyerie]

**5 août****Voyage à la mer**

[direction Berck-plage!]

**16 août****Cinéma plein air – Le Livre de la jungle**

[complexe de la Noyerie]

**Dimanche 10 septembre****Forum des associations**

[complexe de la Noyerie]

**Samedi 16 septembre****Journées du patrimoine****Concert de Fasuperla**

[église]

**Dim. 17 septembre****Journées du patrimoine**

[Randonnée « La diagonale du Chêne roi »]

**MAIRIE****Horaires et jours d'ouverture**

Lundi : 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h

Mardi : de 14 h à 18 h

Mercredi, jeudi, vendredi :

8 h 30 à 12 h

et de 14 h à 18 h

Samedi : 9 h à 12 h

**Tél. : 01 60 09 79 30****Fax : 01 64 35 04 31****Mèl : mairie@trilport.fr****CCAS****Horaires et jours d'ouverture***Accueil sans rendez-vous*

les lundis de 9 h à 12 h

et les mardis de 14 h 30 à 18 h

*Accueil sur rendez-vous*

les mercredis de 9 h à 12 h

et les jeudis de 14 h à 16 h 30

**Villa Bia – Tél. : 01 60 25 26 79****POLICE MUNICIPALE****Permanences**

Les samedis de 9 h à 12 h

**Tél. : 01 60 24 69 25****RAPPELS**

- Il est interdit de faire des feux dans votre jardin (végétaux, papiers...),
- Taillez vos haies à la bonne hauteur (pensez à vos voisins),

**Utilisation d'engins bruyants autorisée :**

- du lundi au vendredi (7 h - 12 h, 13 h 30 - 20 h)
- les samedis (9 h - 12 h et 15 h - 19 h 30),
- les dimanches et jours fériés (10 h - 12 h),

**Déchets verts :**

Ramassage les mardis.

- sac de maxi 25 kg
- branchages maxi 80 cm, diamètre 5 cm.
- les branchages doivent être présentés en fagots liés en dehors des sacs

*Le volume total admis ne pourra excéder 20 sacs ou 1,5 m<sup>3</sup> par foyer et par collecte*

**Ne sont pas collectés :**

- la terre et les matériaux comparables
- les ordures ménagères

*Les sacs à déchets verts sont à retirer en mairie sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.*

**LES COLLECTES****Ordures ménagères :**

lundi et jeudi

**Collective sélective****(bacs bleus) : lundi****Collecte des extra-ménagers :**

18 octobre

**Ne sont pas collectés :**

- Les DTOD (déchets dangereux des ménages) : bouteilles de gaz, peintures, piles, réfrigérateurs...
- La ferraille
- Les DDE (déchets d'équipements électriques et électroniques) : téléviseurs, écrans d'ordinateur...
- Les DIS (déchets industriels spéciaux) : solvants, colles, goudrons...
- Les déchets inertes : gravats de démolition, équipements sanitaires, portes, fenêtres, éviers...
- La vitrerie

Pour les objets non collectés, se rendre au service de déchetterie dans la zone industrielle. **Tél. : 01 60 24 75 70**

**Rappel : les poubelles sont interdites sur les trottoirs en dehors des jours de collectes.**

## ESPACE D'EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ

### UN NOUVEAU CAP POUR TRILPORT

Chères Trilportaises chers Trilportais, je tiens à remercier l'ensemble de notre équipe qui a participé activement à la campagne des législatives, ce qui a permis de contribuer à faire élire Jean-François PARIGI (LR) député de notre 6ème circonscription. Un GRAND MERCI aux 55,22 % qui ont apporté leur confiance à notre candidat. Ce résultat est le symbole d'un engagement sans faille de tous. Jean-François PARIGI ayant une parfaite connaissance de nos dossiers aussi bien sur Trilport que sur la CAPM, il saura mettre son expérience, sa fidélité au service de toutes et tous. Nous sommes conscients que les difficultés, la précarité, la souffrance... que rencontrent certains de nos administrés ne sont ni de gauche ni de droite mais elles sont humaines. Notre équipe reste au service de chacune et chacun d'entre vous. Depuis plusieurs semaines maintenant, nous constatons sur notre commune de nombreux regroupements et ce à des heures tardives, notamment en centre-ville ! Sans que la Municipalité s'interroge sur les problèmes d'insécurité que cela engendre. D'autre part, le stationnement reste anarchique sur certains secteurs de la commune – la municipalité a mis en place sur le centre-ville des autorisations de stationnement pour les résidents moyennant la sommes de 5€ / an – si bien que les Trilportaises et les Trilportais qui souhaitent se rendre à la gare résidents en dehors de ce périmètre sont susceptibles d'être verbalisés – nous estimons qu'ils doivent pouvoir stationner leur véhicule où ils le souhaitent sans pour autant avoir la crainte de retrouver leur voiture avec une amende après avoir passé plusieurs heures dans les transports en rentrant du travail. À cet égard, nous avons demandé que cette vignette soit donnée à chaque Trilportais dans les mêmes conditions pour que vous puissiez vous rendre soit en centre-ville soit à la gare en toute liberté. En l'état, nous avons reçu une fin de non-recevoir de la part de la majorité municipale. Nous vous souhaitons à toutes et à tous de belles vacances d'été partagées avec vos proches.

Éric KRAEMER pour les membres de l'opposition.

# Cinéma en plein air

À LA TOMBÉE DE LA NUIT  
AU COMPLEXE DE LA NOYERIE

*Venez pique-niquer + restauration sur place*



SAMEDI 26 AOÛT • LE LIVRE DE LA JUNGLE (LE FILM)



SAMEDI 29 JUILLET • STAR WARS – LE RÉVEIL DE LA FORCE

10

dimanche  
septembre  
10 h // 18h

Forum  
des  
associations  
2017

complexe sportif  
de La  
Noyerie

